



No de résolution
ou annotation



ENGAGEMENT

17 juin 2014

RÉFORME MARITIME

Entente de principe

Création d'un comité de travail sur la réforme maritime

Les objectifs de cette réforme viseront :

- La création d'un fonds d'entretien (quai neuf et infrastructures)
- L'instauration d'un système de billetterie unique (physique et virtuel)
- La fin de la sollicitation
- Un meilleur service à toute la clientèle
- L'augmentation de l'achalandage
- La diminution des dépenses
- L'augmentation des revenus
- La stabilité des prix
- La maximisation du maintien d'emplois
- La sécurité maritime
- Le changement de l'image générale de Percé
- Favoriser une nouvelle offre
- La disparition des stationnements illégaux reliés aux billetteries
- La mise en place été 2015

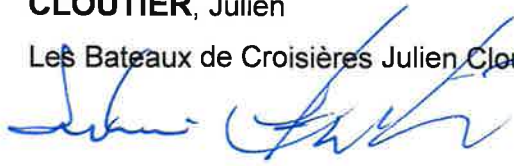
Signé à Percé, ce 17^e jour de juin de l'an deux mille quatorze

(17.06.14)

BOUDREAU, André
Maire de la Ville de Percé

CLOUTIER, Julien

Les Bateaux de Croisières Julien Cloutier enr.



Les Bateliers de Percé inc.



POIRIER, Jean-Guy

Président de l'Office de tourisme du Rocher-Percé



LEBOUTHILLIER, Diane

Préfet de la MRC du Rocher-Percé



LEGRESLEY, Luc

Maire suppléant de la Ville de Chandler



BERGER, Gérard

Maire suppléant de la Ville de Grande-Rivière



GRENIER, Henri

Maire de la municipalité de Port-Daniel-Gascons



LELIÈVRE, Léo

Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé



SHEEHAN, Bill

Président du CLD du Rocher-Percé



PLOURDE, Rémi

Directeur du Parc-National-de-l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

No de résolution
ou annotation

